

à sens



Dossier Sens :

la ville de tout un été !



Le magazine des Sénonais > juin 2025

édito

Paul-Antoine de Carville

MAIRE DE SENS

1^{er} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais

Chères Sénonaises, chers Sénonais,

En cette période estivale où Sens s'apprête à vibrer au rythme de sa programmation culturelle et festive, il est bon de rappeler le fil rouge qui guide notre action municipale : faire de Sens la ville de toute une vie. Une ville où l'on grandit, où l'on s'installe, où l'on travaille, où l'on vieillit dignement, où l'on se retrouve.

Cette vision n'est pas un slogan : c'est une ligne directrice, concrète, exigeante, qui irrigue tous les pans de notre politique municipale. Car pour qu'une ville soit à la hauteur de toutes les étapes de la vie, elle doit être accueillante, sûre, dynamique, belle, bien équipée et fière d'elle-même.

C'est dans cet esprit que nous conduisons une transformation en profondeur de Sens. Ces dernières années, les chantiers se sont multipliés, portés par une même exigence : faire de Sens une ville plus attractive, et redonner aux Sénonais la fierté d'y vivre.

Transformation des Promenades, modernisation du parc du Clos-le-Roi, requalification d'entrées de ville et d'axes structurants ; rénovation des écoles, construction de nouvelles crèches, création d'une maison des associations, reconstruction d'une nouvelle bibliothèque de quartier, création d'un nouveau parc aux Champs-Plaisants, réaménagement du musée, restauration de l'église Saint-Maurice ... Le cadre de vie évolue, et avec lui, notre manière d'habiter la ville.

Cette politique est portée avec méthode et sérieux : pas une hausse d'impôts depuis le début du mandat, une sécurité renforcée grâce à l'extension de la vidéoprotection et à l'un des effectifs de police municipale les plus importants de Bourgogne-Franche-Comté, et une écoute constante des habitants et des forces vives locales.

Notre politique événementielle, dont ce magazine se fait l'écho à travers la richesse du programme estival, participe de cette stratégie : celle du vivre-ensemble, du rayonnement et de la fierté retrouvée. Nous croyons à la force des grands rendez-vous populaires pour souder une ville, faire découvrir ses atouts, attirer de nouveaux habitants et visiteurs, et faire battre plus fort le cœur de Sens.

Sens change. Sens s'affirme. Sens rassemble. Et c'est ensemble que nous en faisons, chaque jour un peu plus, la ville de toute une vie.

Directeur de la publication : Paul-Antoine de Carville.

Secrétaire de rédaction : Adrien Dubrasquet.

Ont contribué à la rédaction : Adrien Dubrasquet, Philippe Blanchoz, Dorothée Censier, Gaëlle Mathieu.

Maquette : Aurélie Panchau-Amzil, service communication Ville de Sens.

Photo de couverture : la mascotte Bel été dans les jardins de l'Orangerie, Hélène Allard.

Photos : Hélène Allard, Philippe Blanchoz, Hanane Akaouch,

Gaëlle Mathieu, Dorothée Censier.

Service communication Ville de Sens, 123rf. DR.

Impression : Cheillon imprimeurs. Dépôt légal à parution : ISSN 1279-8525.

Tirage : 15 800 exemplaires.

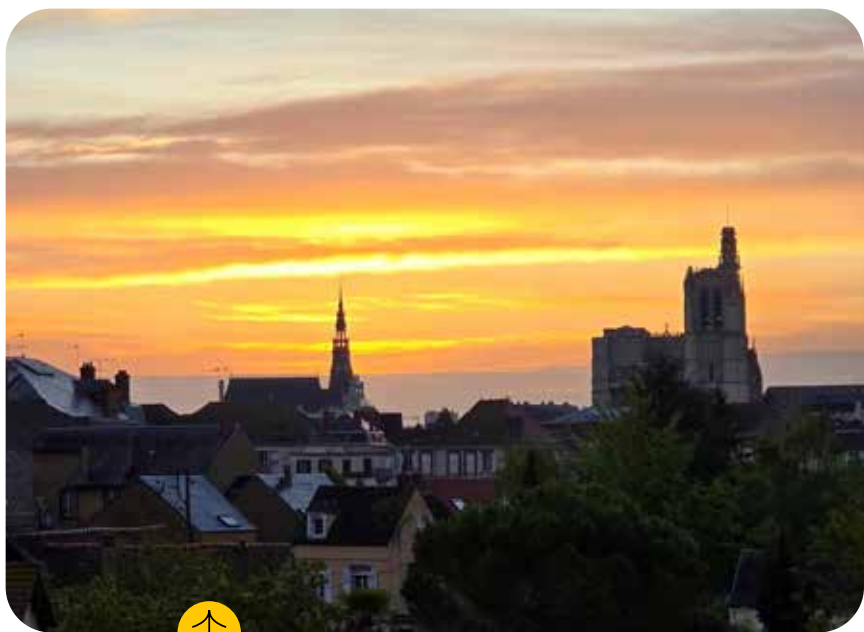
Hôtel de Ville, 100 rue de la République, CS 70809, 89108 Sens Cedex

Tél. 03 86 95 67 00 - www.ville-sens.fr - e-mail : web@mairie-sens.fr

↓ publié sur les réseaux



Une photo de @gr198_ sur Instagram



Une photo de MM sur Facebook



www.ville-sens.fr

13 Le chiffre du mois

Treize spectacles sont programmés cet été dans la cour du Palais Synodal. Cette offre inclut des concerts, du théâtre, de la danse et de l'opéra ainsi que les représentations du son et lumière La Fresque. Elle s'inscrit dans la volonté de la Ville de structurer une saison culturelle estivale dans un lieu patrimonial.

→ sommaire

Dossier

p.4-9

Sens, la ville de tout un été !



Métiers de la collectivité

p.10

Jean-Luc Baron, 41 ans au service voirie de Sens

Environnement

p.11

En mai, les jardiniers municipaux refleurissent notre cité !

Travaux

p.12-13

-Le Jardin Corneille : un nouveau parc urbain au cœur des Champs-Plaisants
-Cathédrale Saint-Étienne : le portail entièrement restauré d'ici la fin de l'été !

Sports

p.14-15

-« Foot en Tou'Sens » quand le FC Sens réinvente le football pour tous !
-« Sport à Sens » : Le rendez-vous sportif de l'été

Ecole de police

p.16-17

Alexandre Charlet, major national de la 273e promotion

Si on sortait / L'agenda

p.18-19

L'actualité en bref

p.20

Expressions

p.21

Retour en images

p.22-23



Une photo de
@remivoyages_
bfc sur Instagram



Une photo de @sebguyomardphotographie sur instagram

dossier

Sens, la ville de tout un été !



→ 3 questions à Paul-Antoine de Carville, maire de Sens

■ **Pourquoi avoir voulu une programmation estivale aussi dense et éclectique ?**

Parce que notre projet pour Sens repose sur une conviction forte : une ville attractive, c'est une ville vivante en toute saison. Si nous voulons faire de Sens la ville de toute une vie, alors elle doit aussi être, l'été venu, la ville de tout un été. Cela signifie proposer une offre d'animations gratuite, variée, accessible, pensée pour tous les publics : les familles qui restent ici pendant les vacances, les visiteurs de passage, les touristes qui choisissent Sens, les jeunes comme les aînés. Nous ne nous contentons pas d'ajouter des rendez-vous : nous proposons un véritable cycle culturel et événementiel, cohérent et structuré, qui s'étend de mai à fin septembre. Ce cycle s'appelle Bel été. Il regroupe plus de 400 animations : concerts, spectacles, compétitions sportives, expositions, ateliers jeunesse, rendez-vous culturels... Certaines sont organisées directement par la Ville, d'autres par les nombreuses associations sensonnaises que nous accompagnons et soutenons. Ce programme fait l'objet d'un journal dédié d'une trentaine de pages, distribué dans tous les foyers de Sens et de l'agglomération. Peu de villes moyennes peuvent aujourd'hui se prévaloir d'un tel niveau d'offre. C'est un choix politique fort, assumé : celui de la culture pour tous, de l'animation de proximité, du vivre-ensemble à l'échelle d'un territoire. Nous croyons à la puissance des mo-

ments partagés. Bel été incarne pleinement cette conviction.

■ **Quels sont les piliers de cette programmation estivale ?**

Nous avons fait le choix de structurer la saison estivale autour du patrimoine de Sens, dans toutes ses dimensions. Qu'il soit naturel, historique ou récemment aménagé, ce patrimoine devient lieu de vie, d'animation et de rencontre. C'est une manière concrète de faire vivre la ville et de permettre à chacun d'en profiter pleinement. Le patrimoine naturel, d'abord, avec nos espaces verts exceptionnels. Le Moulin à Tan joue un rôle central : animations pour le jeune public chaque mercredi après-midi, apéros-concerts le soir, dans une ambiance conviviale et intergénérationnelle. En fin d'été, le dîner champêtre dans le parc Jean-Cousin est reconduit : une soirée simple et festive, très attendue.

Le patrimoine historique est également à l'honneur. Cet été, la cour du Palais synodal accueillera 13 spectacles : les grandes soirées d'exception du Festival Synodales (danse, opéra baroque, musique classique, théâtre...) et 8 représentations du spectacle son et lumière La Fresque, porté par l'association Arum avec le soutien de la Ville. Enfin, il y a le patrimoine nouveau, celui que nous avons su transformer. Je pense notamment aux quais de l'Yonne, revalorisés et animés régulièrement avec des

foodtrucks. C'est devenu un véritable lieu de vie estivale, où l'on vient déjeuner, flâner, passer la soirée. C'est aussi cela, notre ambition : faire de chaque espace public un lieu de partage, de détente et de convivialité.

■ **Quelles nouveautés marquent cette édition 2025 de Bel été ?**

Nous tenons à renouveler chaque année la programmation, pour ne pas nous reposer sur nos acquis. En 2025, la grande nouveauté, c'est Sens Plage, un espace de loisirs éphémère aménagé à la pointe nord de l'île d'Yonne. Il s'agira d'un lieu de détente, d'activités nautiques et de convivialité, accessible à pied depuis le centre-ville. Ce sera un nouveau point de rendez-vous estival, pensé pour les familles et les jeunes, dans un cadre naturel exceptionnel. Mais il faut aussi souligner que ce niveau d'ambition n'est possible que grâce au mécénat. Des entreprises du territoire, de toutes tailles, s'engagent à nos côtés pour soutenir cette politique culturelle et événementielle. Grâce à elles, nous pouvons proposer des animations gratuites, accessibles à tous, dans un cadre exigeant et de qualité.

C'est un modèle que je défends : une ville qui avance, c'est une ville où les forces vives — publiques et privées — unissent leurs efforts au service du cadre de vie, du lien social et du rayonnement collectif.

Le mécénat culturel : un moteur pour la saison estivale à Sens

À Sens, la culture se conjugue avec le soutien du monde économique. Depuis 2023, la Ville a engagé une politique de mécénat culturel qui a profondément transformé le paysage événementiel estival. En deux ans à peine, cette dynamique collective a permis de franchir un cap décisif : offrir davantage de spectacles, viser l'excellence artistique et élargir l'accès à la culture à toutes les générations.



Lancée dans un contexte encore marqué par les incertitudes post-Covid, cette démarche a très vite trouvé un écho favorable auprès des entreprises locales. En 2023, les premiers dons ont permis d'ajouter une soirée à MusicaSens, qui a alors rassemblé plus de 8 000 personnes sur deux jours. La même année, la danse retrouvait son écrin dans la cour du Palais Synodal. L'année suivante, c'est Renaud Capuçon, accompagné de l'orchestre Consuelo, qui envoûtait 900 spectateurs. En 2024, plus de 80 000 euros ont ainsi été mobilisés. Pour une ville de taille moyenne comme Sens, c'est un signal fort : ici, les entreprises croient en leur territoire.



Cette dynamique se poursuit avec une programmation 2025 particulièrement ambitieuse. MusicaSens revient les 4 et 5 juillet avec Yannick Noah, un karaoké géant, un hommage à Claude François et la tournée des talents de The Voice. Une formule populaire, festive et fédératrice, qui rassemble familles, amis et voisins dans un esprit de fête partagée.

Mais l'autre pilier de cette saison, c'est le Palais Synodal. Symbole patrimonial fort, il devient aussi un haut lieu de spectacles avec pas moins de cinq grandes soirées : théâtre, musique classique, danse contemporaine et opéra baroque se succèdent dans un cadre d'exception. Les

Misérables, Didon et Énée, ou encore Magnifiques de Michel Kelemenis offriront au public une expérience artistique de haut niveau.

Autour de ces temps forts, «La Fresque» viendra compléter l'ensemble avec huit représentations portées par des habitants du territoire, amateurs et professionnels confondus. Un projet participatif à fort impact symbolique : ici, c'est toute une ville qui monte sur scène.

Faire du mécénat, pour une entreprise, ce n'est pas simplement soutenir une affiche : c'est investir dans son cadre de vie. C'est contribuer à la vitalité de la ville, à la qualité de vie des collaborateurs et de leurs familles, à l'attractivité du territoire. En retour, l'entreprise gagne en visibilité, renforce son image, s'ancre durablement dans le tissu local. C'est un cercle vertueux où chacun devient acteur du bien commun.

Ce choix n'est pas un palliatif aux contraintes budgétaires. Il s'agit d'une stratégie politique assumée par la municipalité : **faire de Sens une ville qui ose l'ambition, qui mise sur l'intelligence collective, et où l'intérêt général est une responsabilité partagée.**

Comment fonctionne le mécénat culturel pour une entreprise ?

Le mécénat culturel permet à une entreprise d'apporter un soutien financier ou matériel à un projet d'intérêt général, comme une programmation artistique, une restauration patrimoniale ou un événement culturel.

En contrepartie, elle bénéficie d'une réduction d'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don (dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires annuel).

Mais au-delà de l'avantage fiscal, c'est l'engagement sur le territoire qui compte. Être mécène, c'est s'associer à une dynamique locale forte, valoriser son image, fidéliser ses salariés et participer concrètement à l'attractivité de Sens.

Pour toute entreprise intéressée, la Ville propose un accompagnement personnalisé. Il suffit de prendre contact avec le cabinet du Maire : cabinet@mairie-sens.fr.


mécénat à Sens

 Rendez notre vie culturelle plus intense !





Théâtre : Les Misérables, par la Compagnie Chouchenko

Le coup d'envoi est donné avec **Les Misérables**, magnifiquement interprétés par la Compagnie Chouchenko. Dans une mise en scène puissante et poétique, les figures mythiques de Victor Hugo prennent vie sous les étoiles du Palais synodal. Jean Valjean, Cosette ou encore Javert embarquent le public dans une fresque dramatique bouleversante.



Dimanche 22 juin



20h30



Cour du Palais synodal



Entrée libre – Placement libre.

Didier Weil, directeur du théâtre de Sens : « Ce spectacle est le fruit du travail d'une compagnie icaunaise basée à Charny, dirigée par Manon Montel. Créé il y a quelques années à Nemours, joué au festival d'Avignon, il sera repris cette année au Théâtre de l'Épée de Bois avant de partir en tournée internationale. Réussir une telle production en 1h45 représente un véritable tour de force, d'autant plus salué par des critiques presse élogieuses. Il s'agit d'un théâtre populaire, porté par une esthétique cinématographique. »



Concert : La 7^e Symphonie de Beethoven et le Requiem de Mozart

Le lendemain, Une soirée symphonique d'exception avec **Victor Julien-Laferrière et l'Orchestre Consuelo**

Dans le cadre majestueux de la cour du Palais synodal, vivez une soirée musicale exceptionnelle portée par le violoncelliste Victor Julien-Laferrière et l'Orchestre Consuelo. Au programme : la puissance rythmique et envoûtante de la **Symphonie n°7 de Beethoven**, suivie par la profondeur spirituelle du **Requiem de Mozart**, œuvre ultime et bouleversante du génie autrichien. Accompagnés de **42 musiciens, 30 choristes et 4 solistes**, les interprètes vous entraînent dans un **voyage musical inoubliable**, entre ferveur et virtuosité.

Un moment symphonique d'une rare intensité, dirigé par Victor Julien-Laferrière.



Lundi 23 juin



20h30



Cour du Palais synodal



Tarif unique 20 €
10 € pour les - de 15 ans

Réservation
via ce QR-code



Victor Julien-Laferrière, directeur artistique et chef d'orchestre : « Quelle excitation que la perspective magnifique de faire résonner dans notre chère cour du Palais Synodal «l'apothéose de la danse» que représente la septième symphonie de Beethoven, puis la quintessence du recueillement qu'est le Requiem de Mozart. Grande hâte de cette nouvelle aventure musicale à Sens. »



Danse contemporaine : Magnifiques, de Michel Kelemenis

Parmi les grands rendez-vous, le **ballet contemporain «Magnifiques»** de Michel Kelemenis émerveille par son énergie et sa lumière, porté par le Magnificat de Bach. Un hymne chorégraphique vibrant à la jeunesse et à la vie incarné par une dizaine de danseurs.



Samedi 28 juin



22h



Cour du Palais synodal



Entrée libre – Placement libre.

Jean-Louis Péchiné, président de l'association Synodales :

« Le chorégraphe, Michel Kelemenis, connaît déjà Sens, notamment pour avoir présidé le concours chorégraphique Synodales qui se tient au Théâtre en octobre. Sa dernière création est une chorégraphie inspirée du célèbre Magnificat de Bach, enrichie par les compositions contemporaines de Angelos Liaros Copola. C'est une œuvre sur la jeunesse, un thème que le chorégraphe incarne pleinement par son énergie et sa vision. Les danseurs qu'il sélectionne, souvent très jeunes, reflètent également cette vitalité. Pour ces raisons, il faut découvrir ce spectacle, accessible à tous, y compris à ceux qui ne sont pas la danse. »



Concert : La gendarmerie mobile

La **Musique de la Gendarmerie mobile** est une formation musicale de prestige. Composée de 70 musiciens, cette formation offre un concert riche, mêlant tradition militaire et modernité musicale. Son répertoire est éclectique, mêlant musique militaire traditionnelle, œuvres classiques, musiques de films, variétés, jazz, rock et funk. Une soirée exceptionnelle à ne pas manquer.



Lundi 30 juin



20h30



Cour du Palais synodal



Entrée libre – Placement libre.

Michel Brand, Président du comité de l'Yonne des Amis de la Gendarmerie :

« Basée à Maisons-Alfort, cette formation de très haut niveau se produit régulièrement à l'Élysée lors de réceptions protocolaires et participe à de nombreuses commémorations officielles en France. À Sens, elle donnera à entendre toute la richesse de son répertoire. Composée de musiciens professionnels, elle nous promet une soirée d'exception. »



Opéra baroque : Didon et Enée, de Purcell

La saison lyrique s'illustre avec «**Didon et Enée**» de Purcell, interprété par l'ensemble baroque **Les Épopées**, dirigé par Stéphane Fuget, avec la mezzo-soprano Isabelle Druet. Un opéra d'une rare élégance, une œuvre magistrale entre tragédie et enchantement pour la première fois dans l'enceinte du palais synodal au pied de la Cathédrale de Sens avant sa présentation au Théâtre des Champs-Élysées.



Samedi 19 juillet



20h30



Cour du Palais synodal



Tarif unique 20 €
10 € pour les – de 15 ans

Réservation
via ce QR-code



Stéphane Fuget :

« Cette œuvre nous raconte l'histoire d'amour tragique de Didon, Reine fondatrice de Carthage, actuelle Tunis, et d'Enée, qui la quitte pour fonder Rome. Purcell y mêle tous les personnages folkloriques de l'Angleterre baroque : la magicienne, les sorcières et les marins créent ainsi sous nos yeux une atmosphère digne de Shakespeare. Alternant airs, chœurs et danses dans un tourbillon de scènes remplies de brumes et d'embruns, l'opéra finit par la célèbre lamentation que Didon chante au moment de mourir, doucement bercée par des petits amours dont les ailes pendent tristement. »



MUSICASENS

4 & 5 juillet – Place Jean-Jaurès – Entrée libre

Deux soirées festives en plein air, gratuites et ouvertes à tous

Sens vibrer au rythme de l'été avec MUSICASENS, le grand festival musical de la ville. Deux soirées à ciel ouvert pour vivre la musique en grand, en famille ou entre amis.



Vendredi 4 juillet

YANNICK NOAH et KARAOKÉ GÉANT

20h : Yannick Noah en concert

Retrouvez Yannick Noah sur la route des festivals cet été !

Yannick Noah vous invite à partager un moment chaleureux et festif en chansons avec ses plus grands tubes qui ont marqués des générations.

22h30 : Karaoké géant

Prenez le micro ! L'an dernier, vous étiez des milliers à chanter ensemble. Cette année encore, relevez le défi et partagez la scène pour une fin de soirée joyeuse et collective.



Samedi 5 juillet, soirée double show :

CLAUDE FRANÇOIS & THE VOICE

20h : Hommage à Claude François en live

Yannick Bonnes, sosie vocal salué de Cloclo, fait revivre les plus grands tubes des années 60-70.

Paillettes, danseuses, énergie disco : une première partie pleine de nostalgie et de rythme.

22h : La Tournée The Voice

Retrouvez les talents phares de l'émission culte dans un concert 100 % live. En tête d'affiche, Il Cello, le trio gagnant 2025, entouré des finalistes de la saison. Un show spectaculaire, festif, à vivre en direct sur la place Jean-Jaurès.



PARTICIPEZ AU CASTING DE THE VOICE

Vous rêvez de chanter sur scène ?

Un casting sur sélection aura lieu dans l'après-midi du 5 juillet, en présence de Bruno Berberes, directeur de casting de l'émission.

- Les talents repérés ouvriront la soirée The Voice sur scène !
- Candidature : envoyez une vidéo YouTube et vos coordonnées à castingbbo@gmail.com

gratuit



La Fresque 2025

L'âge d'or de Sens ressuscité au cœur de l'été

L'été 2025 promet d'être inoubliable à Sens, avec la présentation d'un spectacle historique d'envergure, «La Fresque 2025». Organisé par l'association ARUM, en partenariat avec la ville de Sens et la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais, ce spectacle plongera le public dans l'âge d'or médiéval de la ville à partir du 11 juillet.

Un écrin d'exception : la cour du Palais Synodal, située face à la majestueuse cathédrale Saint-Étienne — joyau de l'art gothique —, accueillera ce spectacle épique. La Fresque ne se contente pas de raconter l'histoire : elle la fait revivre.

Sous la direction de Didier Weill, auteur et metteur en scène, la centaine de comédiens amateurs donneront vie à une création immersive mêlant théâtre, musiques médiévales revisitées, combats à l'épée et scènes chorégraphiées. Ce spectacle spectaculaire fait ressurgir l'âge d'or de Sens : le Moyen Âge.

Didier Weill n'est autre que le directeur de notre théâtre municipal. Homme de spectacle, il entrouvre légèrement le rideau sur ce qui se prépare dans la cour du Palais cet été : « Ce que nous proposons avec La Fresque, c'est un spectacle total incarné, habité par une troupe d'amateurs et de professionnels locaux confirmés. C'est un di-

vertissement populaire, familial dont chaque scène, chaque tableau puise dans la riche histoire du Sénonais. C'est une dynamique généreuse, l'élan collectif de tout un territoire, de ses envies et de ses talents qui se mobilisent pour

ressusciter les grands personnages - mais aussi les figures plus humbles ou plus méconnues de son passé. De la construction des décors à la confection des costumes, du plus petit au plus grand rôle du spectacle en passant par la réalisation des blasons qui pavoiseront nos rues cet été, des seniors, des bénévoles, des écoliers, des collégiens, des pensionnaires de l'ESAT, des comédiens amateurs et professionnels ont posé, rassemblé les maillons d'une chaîne humaine, intergénérationnelle au service d'un grand divertissement pour toutes et tous où le spectaculaire des effets visuels s'ajoutera au plaisir de mieux connaître le beau roman de notre belle histoire. C'est la magie d'apprendre en s'amusant... ou de s'amuser à apprendre ! »



Les 1000 blasons des écoles du Sénonais

Pas moins de 1 000 blasons ont été réalisés par 1 900 élèves du CP à la 3^e, répartis dans 80 classes du Sénonais. Les blasons ont été présentés le 17 mai, place de la République. Intégrés à la scénographie, une partie des créations ont été accrochées dans les rues du centre-ville de Sens, début mai. Ils y resteront tout l'été.



Dates des représentations

- Vendredi 11 juillet
- Samedi 12 juillet
- Vendredi 25 juillet
- Samedi 26 juillet
- Vendredi 8 août
- Samedi 9 août
- Vendredi 22 août
- Samedi 23 août



à partir de 21h30

Tarifs

- Plein tarif : 10 €
- Tarif réduit : 8 €
(personnes en situation de handicap, demandeurs d'emploi, étudiants, enfants de 6 à 10 ans – sur présentation d'un justificatif)
- Gratuit moins de 6 ans

Réservations et informations :

<https://arum-diffusion.fr/la-fresque/>



Cour du Palais synodal

Métiers

de la collectivité

Portrait :

Jean-Luc Baron,
41 ans au service voirie de
Sens

Figure incontournable des services municipaux, Jean-Luc Baron a passé plus de quarante années au sein de la voirie de la ville de Sens. De l'entretien des routes à la gestion des urgences dans le cadre des astreintes, ce professionnel discret et respecté a contribué, jour après jour, à la sécurité et au bon fonctionnement de l'espace public sénonais.



En charge de l'entretien du domaine public

À la tête de la régie voirie depuis huit ans, Jean-Luc Baron coordonne une équipe de dix agents, chargés de maintenir en bon état l'espace public sénonais. Mobilier urbain, signalisation, marquages au sol, chaussées : rien n'échappe à leur vigilance.

Leur mission ne se limite pas à l'entretien courant. Les interventions en urgence font partie du quotidien, notamment dans le cadre des astreintes. « On est sept agents formés à intervenir pendant les épisodes climatiques : neige, verglas, crues... On est équipés pour ça », précise Jean-Luc. Les sollicitations ne s'arrêtent pas à la tombée de la nuit. « On peut être appelés à n'importe quelle heure. Après un accident, un feu, ou des dégradations, on nettoie, on sécurise. C'est du 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. »

Cette réactivité repose sur une équipe soudée, rompue aux procédures. « Je m'occupe aussi des demandes des riverains, comme les bais-

sières devant les garages, et j'établis les devis quand du mobilier est dégradé. Si on connaît l'auteur, on facture », souligne-t-il, pragmatique.

Des acteurs clefs des manifestations

Mais son action ne s'arrête pas là. À chaque manifestation organisée dans la ville, la régie voirie est en première ligne : sécurisation des espaces publics, pose de barrières, signalétique temporaire, déviations... Tout est pensé pour garantir la sécurité des Sénonais sans perturber excessivement la circulation. Jean-Luc insiste : « Il faut anticiper, agir vite, et remettre en état le plus rapidement possible dès que la manifestation est terminée. » Une réactivité précieuse qui contribue, dans l'ombre, à la réussite des grands rendez-vous municipaux.

Une carrière façonnée par l'évolution et la polyvalence

Mais Jean-Luc ne se contente pas de parler carrière. Il met aussi en lumière les évolutions majeures du métier : « Le matériel a énormément

changé. Aujourd'hui, nous avons des manuscopiques, des mini-pelles... Cela facilite le travail et ménage notre santé. Un objectif qui a toujours été poursuivi par notre chef de service. »

La modernisation du service s'est donc accompagnée d'une amélioration des conditions de travail, que l'agent salue. D'ailleurs, ce dernier est apte à conduire l'ensemble des engins de levage existants. Parmi ses nombreuses compétences, Jean-Luc avoue un faible pour le lettrage des panneaux : « Je suis minutieux, et il faut une bonne orthographe », dit-il en souriant.

Son dernier défi

Apprécié pour son calme et son sens de la débrouille, Jean-Luc Baron partira à la retraite dans un an. Père de cinq enfants et grand-père de cinq petits-enfants, il s'apprête à clore une carrière discrète, mais essentielle au quotidien des Sénonais. Bien que ce ne soit pas un imprévu, cela reste, pour cette force tranquille, l'un des plus grands défis de sa carrière.



environnement

En mai, les jardiniers municipaux refleurissent notre cité !

Ce sont 39 500 plants, répartis en 277 variétés, qui vont égayer la ville tout au long de la belle saison. Les plantations couvrent 54 massifs floraux, répartis sur 25 sites : squares, ronds-points, avenues, cimetière, Orangerie... Des lieux familiers qui, chaque année, changent de visage grâce aux compositions florales imaginées par les jardiniers municipaux.

La Ville de Sens se distingue par une gestion horticole exemplaire, reposant sur une production végétale largement internalisée. Sur les 39 500 plantes mises en terre pour embellir les espaces publics, 20 000 proviennent directement des serres municipales. Ces végétaux sont issus de l'hivernage, de la division ou de la multiplication effectuée par les agents municipaux. Par ailleurs, 14 500 plantes ont été semées et repotées sur site, tandis que 5 000 jeunes plants ont été achetés auprès de pépiniéristes. Cette organisation permet à la Ville d'être largement autonome, tout en garantissant une qualité constante.

Un calendrier serré

Les préparatifs ont démarré à la mi-mai, avec l'arrachage des fleurs de la saison précédente. Pendant un mois et demi, une vingtaine de jardiniers s'active pour mettre en terre les nouvelles plantations. En parallèle, cinq agents sont chargés de la logistique : ils préparent les commandes et récupèrent les végétaux dans les serres de production, en suivant scrupuleusement les fiches de plantation établies par les chefs d'équipe.

Des sites sensibles traités avec finesse

Certains lieux requièrent une attention particulière :

l'Orangerie, le square Jean Cousin ou encore plusieurs ronds-points bénéficient de soins spécifiques en raison de leur configuration ou de leur importance symbolique dans le paysage urbain.

Moulin à Tan : un mobilier entièrement renouvelé



La Ville de Sens a investi 21 500 € pour renouveler le mobilier du parc du Moulin à Tan, ainsi que les poubelles. De nouvelles tables de pique-nique ont été installées juste avant le début de la saison estivale. Très prisé des familles sénonaises, le parc du Moulin à Tan est le deuxième site le plus visité de l'Yonne après Vézelay. Au total, ce sont 15 nouvelles tables, 21 poubelles et 15 bancs qui ont été mis en place par les jardiniers de la Ville. Toujours dans le cadre des préparatifs de la saison estivale, les deux aires de jeux ont été entièrement rénovées par l'entreprise Usson, pour un montant de 30 200 €.



→ Une micro-forêt exemplaire

Lancée en 2023, la micro-forêt du Jardin Corneille est aujourd'hui une réussite remarquable. 1 800 arbres y ont été plantés, soit plus de trois fois l'objectif municipal du mandat (500 arbres). Ce projet a mobilisé 500 élèves des écoles de la ville, qui ont participé activement à chaque étape – de la préparation du sol à la plantation.

Cette forêt miniature, inspirée de la méthode Miyawaki, constitue un outil pédagogique puissant tout en renforçant la biodiversité locale et la résilience du quartier face aux îlots de chaleur.

→ Un lieu d'expérimentation végétale

En parallèle, le service des espaces verts de la Ville a introduit une collection de vingt essences de chênes, pour étudier leur adaptation au changement climatique. Plusieurs variétés méditerranéennes ou semi-arides, comme le chêne liège, le chêne à feuilles de saule, le chêne vert ou encore le chêne Texana (originaire du Texas), ont été plantées.

→ Une ferme urbaine à venir

Le Jardin Corneille accueillera également en début d'année 2026 une ferme urbaine, portée par l'association Le Ginkgo. Elle s'installera à l'emplacement actuel du centre social et de la crèche, aujourd'hui logé dans des modulaires provisoires. Ceux-ci seront retirés à la fin de l'année 2025 dès l'ouverture de La Ruche, nouvel équipement structurant du quartier actuellement en construction, qui regroupera à terme la crèche, le centre social, un relais petite enfance et une bibliothèque.



travaux

Le Jardin Corneille : un nouveau parc urbain au cœur des Champs-Plaisants

À l'occasion du deuxième anniversaire de la plantation de la micro-forêt, la Ville de Sens a inauguré, le vendredi 17 mai, le Jardin Corneille, un nouvel espace public d'envergure situé au cœur du quartier des Champs-Plaisants.

D'une superficie de 11 000 m², ce nouveau parc urbain allie nature, pédagogie et qualité de vie. Il s'agit d'un véritable équipement de proximité à ciel ouvert, pensé pour offrir aux habitants un lieu de promenade, de détente, d'apprentissage et de rencontre.



Cathédrale Saint-Étienne de Sens

le portail entièrement restauré d'ici la fin de l'été !

Depuis le début de l'année, le portail occidental et son tympan font l'objet d'un chantier de restauration entièrement financé par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), pour un montant de 900 000 €. L'objectif : redonner toute sa lisibilité au portail principal de cet édifice majeur de l'architecture gothique. Le chantier devrait se terminer fin juillet.

Sous la direction de Frédéric Didier, architecte en chef des Monuments historiques, les interventions visent à stabiliser les zones fragilisées, conserver les éléments d'origine, et restaurer sans reconstituer. Ainsi, les éléments métalliques médiévaux sont soigneusement préservés, tandis que ceux ajoutés postérieurement sont retirés. Les sculptures ne sont pas remplacées ni recomposées, dans un souci de fidélité à l'histoire du monument.

→ Des techniques de pointe pour une conservation respectueuse

Le nettoyage se fait **centimètre par centimètre**, à l'aide de techniques précises et respectueuses : compresse, micro-abrasion, mais surtout **nettoyage au laser**, qui permet de préserver la matière originale sans la détériorer. Ce procédé révèle la **qualité exceptionnelle de conservation** de certaines œuvres, comme la célèbre statue de **saint Étienne**, seule figure à avoir échappé aux destructions révolutionnaires.

→ Redécouvertes et révélations

En redonnant de la lisibilité aux sculptures, ce chantier permet aussi des **découvertes inédites** : des détails finement taillés, comme une tête de loup cachée dans les voussures, ont été mis au jour. La restauration a même relancé des hypothèses historiques : plusieurs **têtes d'apôtres conservées dans le dépôt lapidaire** pourraient appartenir au portail. Certaines auraient été vendues comme simples matériaux de construction, avant d'être retrouvées bien plus tard.

→ Le chantier de restauration ouvert au public

Jusqu'à fin juillet, le chantier de restauration du portail occidental de la cathédrale Saint-Étienne est **ouvert au public**. Grâce à un **échafaudage spécialement aménagé**, les visiteurs peuvent grimper jusqu'à **20 mètres de hauteur** et découvrir les sculptures médiévales de près. Encadrées par les guides de l'agence d'attractivité **Sens Intense**, les visites permettent d'observer les techniques de restauration en cours, d'admirer des détails habituellement invisibles depuis le sol, et d'échanger avec les professionnels mobilisés sur ce projet patrimonial. Une expérience rare, à la fois vertigineuse et fascinante.

Informations pratiques :

Durée : 1 heure - réservations au 03 86 65 19 49

Conditions : chaussures fermées obligatoires

Capacité : 18 personnes - tarif 6 € par personne

Restauration de l'église Saint-Maurice : un chantier d'ampleur qui avance conformément au calendrier

La Ville de Sens poursuit activement son engagement en faveur de la préservation du patrimoine avec la restauration de l'église Saint-Maurice, emblème de l'histoire locale. Après l'église Saint-Pregts lors du précédent mandat, ce nouveau chantier ambitieux, lancé mi-janvier, bénéficie d'un solide accompagnement de la DRAC et d'un financement optimisé.

Malgré les aléas inhérents à un chantier d'une telle ampleur, l'avancement des travaux est parfaitement conforme au calendrier établi. L'installation d'un toit parapluie a permis de maintenir le rythme des interventions, en protégeant efficacement l'édifice des intempéries. Une bonne surprise a d'ailleurs été constatée lors du détuilage : l'état de la charpente s'est révélé meilleur qu'anticipé, permettant d'envisager une réallocation d'une partie du budget vers d'éventuels imprévus à venir.

Les prochaines étapes du chantier confirment cette progression maîtrisée : Juin-juillet, dépose des vitraux par des spécialistes en conservation du patrimoine et août, implantation des micropieux en béton pour renforcer les fondations, en particulier les parties orientales fragilisées.

sports

« Foot en Tou'Sens »

quand le FC Sens réinvente le football pour tous !

Le 21 juin prochain, le FC Sens, fort de 400 adhérents, franchira une nouvelle étape dans son engagement en faveur de l'inclusion, du vivre-ensemble et de l'innovation sportive. Avec « Foot en Tou'Sens », le club sénonais propose un événement inédit, accessible à tous pour découvrir le ballon rond autrement.

Derrière cette initiative audacieuse, un homme au parcours atypique : **Frédéric Marcucci**. Ancien joueur au Club, comme son fils, entrepreneur dans le bâtiment et dirigeant impliqué du FC Sens, il incarne cette vision généreuse d'un football porteur de valeurs humaines. Citant Albert Camus, « *Tout ce que je sais de la moralité, je l'ai appris du football* », cet homme de conviction a soumis l'idée aux membres du comité directeur du club de créer une animation pour montrer ce que peuvent les valeurs de ce sport : le respect, l'entraide, l'écoute, l'effort collectif, l'inclusion et l'ouverture aux autres. « *C'est un sport qui peut fédérer bien au-delà des terrains. Le football doit être un trait d'union entre les gens, pas une ligne de séparation* », résume Frédéric Marcucci qui pour sa part a chaussé les crampons pour la première fois à 10 ans du côté de Nice. « *C'est une langue commune qui peut parler à tous*. » précise ce dernier.

➔ Un football ouvert, accessible, ludique

L'objectif de la journée « Foot en Tou'Sens » est clair : rendre le football accessible à tous, même à ceux qui n'oseraient pas franchir la porte d'un stade. Le public pourra s'initier aux côtés des autres dirigeants du club et des éducateurs du district, gratuitement à une variété de pratiques ludiques et détournées du foot traditionnel : foot en marchant, foot pétanque, foot golf, foot bowling, sans oublier le Teqball, discipline spectaculaire mêlant football et tennis de table. L'événement se déroulera de 10h à 18h sur l'ensemble du complexe sportif, avec le soutien de la ville de Sens et du district de l'Yonne. « *L'idée, c'est de créer un espace de rencontre et de convivialité* », explique Frédéric Marcucci. Et de conclure : « *Peu importe l'âge, la condition physique, ou même l'expérience. Ce qui compte, c'est le plaisir du jeu, le lien entre les gens, le sentiment d'appartenance.* »

➔ Informations pratiques

- Date : 21 juin, de 10h à 18h
- Lieu : Complexe sportif du FC Sens
- Entrée : Gratuite, sans inscription
- Ouvert à tous, sans condition d'âge ou de niveau





« Sport à Sens »

Le rendez-vous sportif de l'été

Depuis 2022, c'est devenu un incontournable de la saison estivale à Sens. Le programme Sport à Sens revient cet été pour une nouvelle édition rythmée, conviviale et résolument tournée vers le bien-être.

Dans une ville fière de ses **4 lauriers du label «Ville active et sportive»**, cette initiative incarne la volonté municipale de promouvoir une activité physique régulière et accessible à tous. Quelles que soient l'âge, la condition physique ou l'expérience, chacun peut y trouver sa place.

Encadrées par des professionnels diplômés ou issus des clubs sportifs locaux, les séances sont gratuites et ouvertes à tous. Elles investissent les lieux emblématiques de la ville — des quais Jean Moulin au parc du Moulin à Tan — pour faire du sport un moment de partage et de découverte.



Un programme pour tous les goûts

▪ Yoga au parc du Moulin à Tan

Tous les mardis du 17 juin au 26 août (sauf 15 juillet, 12 et 19 août) – de 16h à 17h

Coralie vous accueille au cœur du parc pour un voyage intérieur, entre Yin Yoga relaxant et Vinyasa tonique. Une respiration dans un cadre verdoyant et apaisant.

▪ Renforcement musculaire au stade du Clos-le-Roi

Tous les samedis du 14 juin au 30 août – de 11h à 12h

Avec Éric, alternez musculation, cardio, étirements et yoga dans une séance complète pour retrouver tonus et énergie.

▪ Fitness sur les quais Jean Moulin

Tous les mercredis de 18h à 19h et dimanches de 11h à 12h – Esplanade Simone Veil

Julien vous propose des séances dynamiques mêlant pilates, musculation douce et exercices ludiques, dans un décor urbain ouvert sur la nature.



Infos pratiques :

Gratuit – Sans inscription

Prévoir une tenue confortable, une serviette, une bouteille d'eau (et un tapis pour le yoga).

En cas d'intempéries, les séances sont transférées au CEREP.

école de police

Alexandre Charlet, major national de la 273^e promotion

En mai 2024, Alexandre Charlet intègre l'École nationale de police de Sens. Un an plus tard, il est sacré major national de la 273^e promotion d'élèves gardiens de la paix, avec 897 points sur 1000 et une moyenne exceptionnelle de 17,94/20. Une distinction qui reflète à la fois son engagement sans faille et la qualité de la formation dispensée à Sens.

À seulement 23 ans, ce jeune homme originaire du Pas-de-Calais choisit de servir la République après un DEUG en langues étrangères appliquées obtenue à l'UFR de Roubaix. Très tôt, il trouve sa vocation, nourrie par un environnement familial marqué par la culture policière : « J'ai passé les concours pendant ma licence. L'esprit de corps, le port de l'uniforme et surtout la possibilité d'exercer un métier directement utile à la population m'ont particulièrement attiré. Mes parents, étant tous deux dans la police, ont pu m'aiguiller et répondre à mes interrogations. » Cette brillante réussite lui permet de choisir son affectation : à compter du 12 mai, il rejoindra la Direction départementale de la sécurité publique (DDSP) de Lille.

Rigueur, discipline et polyvalence

L'organisation quotidienne de l'école structure et façonne les futurs policiers. Avec 4 à 6 heures de sport hebdomadaire, la préparation physique joue un rôle essentiel, forgeant endurance et esprit de corps, deux qualités indispensables aux forces de l'ordre. Leurs aptitudes à répondre aux défis du terrain en dépend. Chaque jour, les élèves se lèvent à 7 heures pour un rassemblement à 7h55 sur la place d'Arme, avant d'enchaîner cours théo-

riques et entraînements pratiques de 8h à midi, puis de 13h30 à 17h30. « Nous avons une formation très polyvalente qui comprend l'étude du droit pénal, procédures judiciaires, psychologie, mais aussi sport intensif, incluant cardio, musculation, ainsi que des Techniques de Défense et d'Interpellation (TDI), et des cours spécialisés. Pour ma part, ayant choisi la voie judiciaire, j'ai approfondi les techniques d'enquête. Si je m'intéresse également aux affaires de stupéfiants, mon attention se porte de plus en plus vers les infractions portant atteinte aux personnes. »

Le sens du service

Alexandre a bien conscience de la complexité du contexte sécuritaire en France. « Le métier est difficile, mais je veux être utile à la population », confie-t-il simplement. Lors de la cérémonie de remise de grade, Alexandre a pro-

noncé ce serment devant ses camarades de promotion : « Je prends solennellement l'engagement d'assurer fidèlement les devoirs et responsabilités du Gardien de la paix... de servir mon pays, de protéger les libertés et de défendre les institutions de la République, avec intégrité, impartialité, dignité et loyauté. » Un engagement fort, chargé de sens, pour cette promotion qui porte le nom de Franck Brinsolaro et Ahmed Merabet, deux policiers tombés lors de l'attentat contre Charlie Hebdo.





Pour tout savoir : <https://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/nous-rejoindre/nos-voies-d'accès/devenir-policier/gpx/ext>

Le plus : Sur le site de la ville, découvrez comment l'école nationale de police de Sens participe à la formation des officiers supérieurs en management et à la féminisation de la police Saoudienne.

→ Comment devenir gardien de la paix ?

Devenir gardien de la paix, c'est choisir une carrière au service de la population, au cœur des missions de sécurité intérieure. Cette profession exige engagement, rigueur, esprit d'équipe... et une solide formation. C'est à l'École nationale de Police comme celle de Sens que s'acquièrent les savoirs fondamentaux et les compétences opérationnelles nécessaires à cette mission. Un enseignement qui alterne des cours en classe et apprentissage sur le terrain, pour une formation qui se doit d'être aussi complète que concrète !

Vous avez 17 ans, titulaire d'un baccalauréat ou son équivalent, de nationalité française, vous répondez aux conditions requises pour passer le concours externe de gardien de la paix. Une fois admis, et à partir de 18 ans, vous intégrez l'école nationale de Police pour un cursus de deux ans. En outre, dans le cadre de cette formation vous êtes rémunérés et logés.

→ Une formation très complète

Dès votre entrée en école, vous débutez par un **socle initial de 16 semaines** de formation intensive. Vous y apprenez les bases du métier : réglementation, droit, éthique, techniques d'intervention et maniement des armes.

Vous poursuivez ensuite avec deux **alternances entre école et service actif**. Cette immersion sur le terrain vous permet de confronter la théorie à la réalité renforçant ainsi vos acquis en conditions réelles. De retour en école, vous suivez un **socle avancé** pour développer vos compétences pratiques.

Toujours en formation, vous êtes affecté à un premier poste de 12 mois, avec un accompagnement renforcé. Cette année marque une phase essentielle de votre intégration. Enfin, vous retournez en formation pendant huit semaines, dont trois de **spécialisation**, pour vous préparer à des missions adaptées à votre profil (sécurité routière, interventions urbaines, etc.). Votre classement déterminera ensuite votre affectation définitive.

→ Le saviez-vous : deux recrutements possibles sans condition de diplôme !

- **Policier adjoint (PA) :** Accessible dès 18 ans, ce poste offre une première expérience de terrain sans exigence de diplôme. Les PA peuvent ensuite passer le concours interne de gardien de la paix. En cas de réussite et avec moins de deux ans de service, ils bénéficient d'une remise à niveau dans une école spécialisée (comme celle de Sens) avant d'intégrer la formation classique.

- **Cadet de la République :** Programme d'un an destiné principalement aux lycéens, en partenariat avec l'Éducation nationale. Il prépare spécifiquement au concours de gardien de la paix et constitue un premier contact avec la Police nationale.

La police de Sens est d'ailleurs en partenariat avec des établissements scolaires dont celui de Sens qui propose un Baccalauréat Professionnel «Sécurité-Prévention». Cela reste aussi une très bonne option pour se préparer dans une carrière au sein de la Police.

Journée du blues

→ **Samedi 7 juin**
10h15 à 19h à la médiathèque

Laissez-vous emporter par l'univers du blues lors d'une journée exceptionnelle dédiée !

L'association 606 Reed & Blues, en partenariat avec les bibliothèques de Sens, vous invite à une journée immersive autour du blues, de ses origines profondes à ses formes les plus actuelles.

Le matin, place aux plus jeunes, avec des lectures sur le thème du blues, pour découvrir en douceur cet univers musical riche et chargé d'histoire.

Dès 12h, l'après-midi s'ouvre sur une scène ouverte suivie de deux masterclass exceptionnelles animées par Bruno Paggi (guitare) et Robin Tanchaud (basse), pour explorer la technique et la passion du blues.

La journée se clôturera avec le concert du MO's Band, groupe incontournable qui fera vibrer le public au rythme d'un blues authentique et généreux.

Programmation détaillée sur ville-sens.fr



A l'aube, par la Compagnie ApiQuenotte

→ **Samedi 24 juin**
10h15 et à 11h15 à la médiathèque

Partez pour un voyage sensoriel où les tout-petits éveilleront leurs sens et développeront leur imaginaire !

Créé en novembre 2020, «À l'aube» est un théâtre musical sensible et immersif, spécialement conçu pour les tout-petits. Conçu comme un voyage aux origines de la vie, ce spectacle délicat explore l'univers flottant et mystérieux de la vie in utero.

Au rythme de la lune croissante, symbole de la croissance et de la transformation, deux artistes invitent les jeunes spectateurs à ressentir les sons, mouvements et émotions qui accompagnent les premiers instants de l'existence. À travers une succession de tableaux, ils incarnent des émotions et des atmosphères plus que des personnages, pour offrir une expérience douce, lumineuse et vivante.

Un spectacle plein de tendresse, de curiosité et d'émerveillement, pensé comme un cocon sensoriel pour éveiller les sens et nourrir l'imaginaire des plus jeunes... et de leurs accompagnants.

Gratuit

Atout-Chœur

→ **Jeudi 19 et vendredi 20 juin**
20h30 à 22h à la salle des fêtes

Faites place aux talentueuses jeunes voix sénonaises !

Préparez-vous à vivre une soirée musicale exceptionnelle avec Atout-Chœur, un événement porté par l'association des professeurs d'éducation musicale de l'Yonne.

Plus de 200 collégiens du Sénonais monteront sur scène pour vous offrir un concert choral vibrant, alliant leurs voix puissantes et harmonieuses, illustrées par un répertoire varié.

Fruit de plusieurs mois de travail collectif, ce spectacle est bien plus qu'un concert : c'est une célébration de l'engagement, de la passion et de l'esprit d'équipe que la musique inspire chez ces jeunes.

Gratuit - Renseignements au 06.45.89.05.73 ou par mail à tomaclair@free.fr

expositions

▪ **Les marques du temps**,
par le Photo ciné club de Sens
Dès le 6 juin
Maison Jean Cousin - vernissage le
vendredi 6 juin à 18h30

conférences / rencontres

▪ « **La violence au sein de
notre société** » avec Marc
Crepon - Cercle Condorcet du
Sénonais
Mardi 10 juin à 18h30 - CEREP

▪ « **Sens, il y a 200 ans
(1824-1828)** » avec Bernard
Brousse
Samedi 28 juin à 17h - CEREP

animations / événements

▪ **Prix BD Adèle**, pour les
enfants de 6 à 9 ans
Du 16 mai au 12 septembre
dans vos bibliothèques

▪ **Tournoi Mario Kart d'été**
Mercredi 4 juin à 14h30
Bibliothèque

▪ **Le temps des Histoires** -
de 4 à 10 ans
Mercredi 4 juin à 14h30
Médiathèque

▪ **Aux petits pieds de la
lettre** - de 1 à 4 ans
Mercredi 4 juin à 10h30
Médiathèque

▪ **Atelier d'initiation à la BD**
- Jeudi 5 juin de 14h à 16h
Bibliothèque
- Samedi 21 juin de 14h à 16h
Médiathèque

▪ **Arboresens, fête de la
transition écologique**
Du jeudi 5 au samedi 7 juin de
9h à 22h - L'Amphi

▪ **Journée nationale
d'hommage aux morts
pour la France en
Indochine**

Dimanche 8 juin à 11h
Monument aux morts

▪ **Bric à brac des
promenades**, par Radio
Stolliahc
Lundi 9 juin, toute la journée

▪ **Café Culture de
l'Orangerie**
Mardi 10 juin à 10h
Résidence sénior de l'Orangerie

▪ **Solidarité en Action :
ensemble pour l'inclusion**
Jeudi 12 juin de 18h à 13h
Salle des fêtes

▪ **Journée mondiale des
donneurs de Sang**
Vendredi 13 juin - Maison du Don

▪ **Café des parents**
Vendredi 13 juin de 8h45 à 10h30
Centre social des Chaillots

▪ **Soirée dansante, par le
6th Cavalry Country Group**
Vendredi 13 juin de 19h30 à
00h30 - Salle des fêtes

▪ **Grand déballage des
commerçants**
Samedi 14 juin de 10h à 19h
Centre-ville

▪ **Nuit du handicap**
Samedi 14 juin de 13h à 20h
Site Saint Savinien

▪ **Brocante mensuelle**,
organisée par Stolliahc
Dimanche 15 juin de 6h à 17h30,
toute la journée
Boulevard du Mail

▪ **Journée nationale
commémorative du
85ème anniversaire de
l'appel du Général de
Gaulle du 18 juin 1940**
Mercredi 18 juin à 11h
Monument aux morts

▪ **Foot en tout Sens**
Samedi 21 juin de 9h à 18h
Site René Binet

▪ **Café musical**
Samedi 21 juin à 10h
Médiathèque

▪ **Fête de la musique**
Samedi 21 juin de 18h à 0h
Centre-ville

▪ **Histoires arc-en-ciel** -
de 2 à 5 ans
Samedi 21 juin à 11h
Médiathèque

▪ **Bal de la Rose**
Dimanche 22 juin de 15h à 20h
Salle des fêtes

▪ **Festival folklorique
international portugais**
Dimanche 22 juin à partir de 14h
parc du Moulin à Tan

▪ **Journée internationale
Olympique et
Paralympique**
Lundi 23 juin
Complexe sportif Roger Breton

▪ **Café Papotes**, avec les
ambassadeurs du tri
Mardi 24 juin de 10h à 12h
Médiathèque

▪ **Café Lecture** - public ados/
adultes
Mercredi 25 juin à 17h30
Bibliothèque, espace numérique

▪ **Sens by Night**
Jeudi 26 juin de 20h30 à 22h30
Base nautique

▪ **Soirée jeux de société**
Vendredi 27 juin de 18h à 21h
Médiathèque

▪ **Rencontre dansante
interclub**
Vendredi 27 juin de 19h30 à 0h
Salle des fêtes

▪ **Fête du commerce et de
l'artisanat**
Samedi 28 juin de 10h à 19h
Centre-ville

▪ **Fête de l'enfance**
Samedi 28 juin de 14h à 18h
Accueil de loisirs Maxime Courtis

▪ **Puces d'été**
Dimanche 29 juin de 7h à 17h30
boulevard du 14 juillet

spectacles / concerts

▪ **Nicoletta**
Mercredi 11 juin à 20h
Cathédrale Saint-Etienne

▪ **Concert du conservatoire
du Grand Sénonais**
Vendredi 20 juin à 20h - La Scène

▪ **Festival du Palais
Synodal**
Cour du Palais Synodal
- Dimanche 22 juin à 20h30 :
Les misérables
- Lundi 23 juin à 20h :
Requiem de Mozart
- Samedi 28 juin à 22h :
Danse Kelemenis

▪ **Apéros concerts**
Parc du Moulin à Tan
Mercredi 25 juin de 18h30 à
20h45 : Zikréole

▪ **Les Sensationnelles**
- Vendredi 27 juin à 20h :
Orchestre Consuelo - Théâtre
- Samedi 28 juin à 20h : concert -
Basilique Saint-Savinien

Sport

▪ **Athlétisme - Semi-
nocturne du Sénonais**
Dimanche 15 juin de 16h à 22h
Stade Claude Pitou

▪ **Badminton - Tournoi des
Sénonais**
Samedi 14 juin de 9h à 21h
Complexe sportif Roger Breton

▪ **Football - Challenge
Abilio Pacheco** du club de foot des
Franco Portugais
Samedi 7 et dimanche 8 juin à
18h
Stade de la Convention

▪ **Karaté - Coupe Samouraï**
Dimanche 15 juin - Dojo Emile
Bonabot

▪ **Pétanque - Doublette
Open de Pétanque**
Stade de pétanque, site binet
Lundi 9 juin de 8h à 20h

L'actualité en bref ...

Inscrivez-vous à nos newsletters et ne manquez rien de la vie à Sens !



La Ville de Sens vous propose deux newsletters gratuites pour rester informé en toute simplicité. Recevez chaque semaine ou chaque mois, directement par mail, l'essentiel de l'actualité locale et culturelle.

Sortir à Sens

Recevez tous les jeudis soirs l'agenda du week-end : expositions, concerts, animations, spectacles, marchés... Ne ratez aucun événement à Sens !

Magazine municipal - À Sens

Soyez informé des grands projets de la ville, de la vie municipale, des initiatives locales et des compléments de notre magazine municipal. Un rendez-vous pour mieux comprendre et mieux vivre votre ville !

Inscrivez-vous dès maintenant et restez connecté à Sens !

<https://www.ville-sens.fr/infos/newsletters/>

Banquet des aînés Une fête républicaine sous le signe du partage

À l'occasion du 14 juillet, la Ville de Sens invite ses aînés à un moment de convivialité autour d'un déjeuner festif. Ce banquet, organisé dans l'esprit de la Fête nationale, se tiendra lundi 14 juillet de 12h30 à 17h30 à la salle des fêtes.

Les Sénonaises et Sénonais âgés de 70 ans et plus sont conviés à s'inscrire avant le 20 juin auprès du CCAS au 03 86 65 80 41 (appel possible uniquement les matins, de 9h à 12h, du 19 mai au 20 juin), ou par mail à maisondesseniors@mairie-sens.fr. Les coupons d'inscription sont également à déposer dans les urnes prévues à l'Hôtel de Ville et au CCAS.



Réservez, anticipez, voyagez : pensez à vérifier la validité de vos titres d'identité !



Chaque année, avec l'arrivée du printemps et la préparation des départs en vacances, les demandes de renouvellement de carte d'identité et de passeport explosent, provoquant des délais parfois longs dans l'obtention de nouveaux titres. IL est recommandé d'agir sans attendre, même si aucun voyage n'est encore réservé.

Une démarche à anticiper

De nombreuses destinations exigent des documents d'identité en cours de validité, parfois plusieurs mois après la date d'entrée sur le territoire. Un titre périmé ou en fin de validité peut compromettre un voyage, un examen, ou une démarche administrative importante.

Vérifiez dès maintenant

- Carte nationale d'identité : depuis 2021, la durée de validité est de 10 ans pour les nouvelles cartes, 15 ans pour celles délivrées entre 2004 et 2013.
- Passeport : valable 10 ans pour les adultes, 5 ans pour les mineurs.



Nom : Prénom :

Adresse :

N° de téléphone : Dat de naissance :

Expressions de la majorité et des groupes d'opposition

Des projets concrets pour améliorer le quotidien

À Sens, nous croyons aux actes plus qu'aux effets d'annonce. En mai, deux réalisations importantes ont vu le jour : le Jardin Corneille aux Champs-Plaisants, et l'extension des jardins familiaux aux Boutours. Deux projets simples, utiles, attendus. Deux projets qui parlent d'aménagement, de cadre de vie, de lien social et de respect du vivant.

Le Jardin Corneille n'est pas un jardin comme les autres. Il s'inscrit dans un programme de renouvellement urbain lancé en 2020, qui transforme progressivement le quartier des Champs-Plaisants. Ce jardin, planté avec les écoliers, traversé chaque jour par les habitants, apporte de la qualité de vie, de la structure urbaine, et une nouvelle image au quartier.

Aux Boutours, seize nouvelles parcelles de

jardins familiaux ont été créées pour répondre à une demande croissante. Ce projet s'intègre dans une stratégie de long terme : préserver les espaces naturels, favoriser les usages agricoles et faire de cette zone un territoire vivant et accessible.

Dans les deux cas, la méthode est la même : écouter les besoins, travailler avec sérieux, avancer par étapes. Loin des effets de mode, nous faisons le choix de projets utiles, concrets, durables.

Notre cap reste clair : améliorer le quotidien, quartier par quartier, avec des équipements adaptés, des espaces publics soignés, une attention constante à l'équilibre budgétaire. C'est une vision de la ville à hauteur d'homme, patiente mais déterminée, que nous poursuivons jour après jour.

Expression de la majorité

La création d'une maison des associations a été bien accueillie par de nombreuses structures associatives, comme par les Sénonais y pratiquant des activités.

L'annonce d'une tarification de l'utilisation des locaux a été très surprenante car la mission d'une mairie n'est-elle pas d'accompagner les associations ?

Nous savons que les locaux communaux peuvent être mis gratuitement à la disposition des associations à but non lucratif poursuivant un but d'intérêt général. Vous avez fait le choix contraire, celui de facturer l'utilisation de ces locaux.

Les sommes demandées, c'est-à-dire 218 € pour la journée ou 120 € pour la ½ journée pénalisent les associations dont la plupart disposent de moyens très modestes. Par

ailleurs, ces tarifs dépassent les 300 € par jour pour les structures de l'agglomération.

L'une des missions d'une municipalité est de soutenir les associations, de les aider à se développer. Il ne faut pas chercher la rentabilité de ces espaces publics et des services associés, qui sont par ailleurs financés par les impôts des Sénonais.

Ces espaces doivent pouvoir être accessibles, largement ouverts aux structures locales.

Les associations sont une richesse pour notre ville car elles contribuent à la socialisation et permettent l'accès à de nombreuses et diverses activités. Accorder gratuitement des espaces dédiés aux associations est un juste retour des choses.

Groupe d'opposition Le Bon Sens

Expression non reçue

Groupe d'opposition Rassemblement National

Sens, une ville inaccessible? Il est temps d'agir ! Trottoirs dégradés, obstrués, absence de pistes cyclables, obstacles pour les personnes à mobilité réduite, etc. Se déplacer à Sens relève trop souvent du parcours du combattant. Les personnes âgées peinent aussi à circuler en sécurité, faute de trottoirs adaptés, d'aménagements visibles ou de bancs.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons porté la voix des habitants en dénonçant ce manque criant d'accessibilité et de sécurité.

Nous avons proposé la création d'un plan de déplacement co-construit avec tous les

Sénonais en leur donnant réellement la parole : un projet collectif pour sécuriser les trajets à pied, à vélo, en fauteuil ou en trottinette, et repenser l'espace public pour toutes les générations.

Faire de Sens une ville plus sûre, plus inclusive et plus respirable, c'est possible ! Ensemble, rendons-la vivable et apaisée, avec un véritable partage de l'espace public !

Groupe d'opposition Sens Écologie et Solidarité

Les membres du conseil municipal

Les conseillers de la majorité

Paul-Antoine de Carville
Maire

Clarisse Quentin
1^{er} adjoint au maire, délégué aux finances, à l'attractivité commerciale et artisanale, vice-présidente de l'Agglomération en charge du développement économique, emploi et formation

Jean-Pierre Crost
2^e adjoint au maire, délégué aux politiques relatives au logement et à l'habitat

Ghislaine Pieux
3^e adjoint au maire, délégué à la santé et aux solidarités

Amine Hiridjee
4^e adjoint au maire, délégué aux enjeux écologiques et cadre de vie, conseiller communautaire spécial en charge des transversalités environnementales.

Laurence Ethuin-Coffinet
5^e adjoint au maire, déléguée au patrimoine historique et au rayonnement du territoire, conseiller communautaire délégué à l'enseignement supérieur et professionnel

Romain Crocco
6^e adjoint au maire, délégué au sport, à la jeunesse et à la vie culturelle

Nicole Langel
7^e adjoint au maire, délégué aux ressources humaines, aux affaires générales et à la commande publique, conseiller communautaire délégué aux ressources humaines et financières et stratégies de mutualisation des services

Célestin N'Goma
8^e adjoint au maire, délégué à la ville numérique, à la vie associative, modernisation de l'action publique et au dialogue citoyen

Pascale Larché
9^e adjoint au maire, délégué à l'éducation, la famille et la petite enfance

Michel Grass

10^e adjoint au maire, délégué à l'urbanisme et aux grands projets, vice-président de l'Agglomération du patrimoine et pacte fiscal et financier

Gérard Brunin

conseiller municipal délégué à la gestion patrimoniale

Nicolas Pichard

conseiller municipal délégué aux anciens combattants, au devoir de mémoire et aux actions civiques

Murielle Blin

conseiller municipal délégué à la politique de la ville

Jean-Pierre Botard

conseiller municipal délégué à la qualité de l'espace public

Jimmy Bonnabeau

conseiller municipal délégué à la jeunesse et à la communication digitale

Aline Rose Kpakpa

Conseiller délégué aux liens intergénérationnels et des politiques dédiées aux aînés

Véronique Frantz, Mathilde Hérouart
Boniface Fomo, Sandrine Imbert
Goran Radovanovic, Josiane Sarrazin
Cyril Riquez, Valérie Gallet
Annie Petit, Olivier Beck

Les conseillers de l'opposition

Alexandra Lenain
Michel Lepoix

Véronique Carrère (ni)

Mehdi Khan (ni)

Mathieu Bittoun
Delphine Henry

Ludovic Massard
Karine Bouvier Desnos

Permanences des élus

• Permanence du maire

uniquement sur rendez-vous le jeudi de 9h à 11h à l'Hôtel de Ville de Sens - Prise de rdv au 03 86 95 67 00

• Permanence de Célestin N'goma

(sans rdv)
- au centre social des Champs-Plaisants et au centre social des Chaillots
- au Parc du Moulin à Tan, salle de réunion
- à l'Hôtel de Ville
Information sur les permanences au 03 86 95 67 00

• Permanence de Clarisse Quentin

le mardi de 9h à 11h sur rdv au 03.86.95.67.00

• Permanence d'Amine Hiridjee

sur rdv au 03.86.95.67.00

Prochain conseil municipal

lundi 23 juin 2025 à 18h30

retour en images



Inauguration des jardins des Boutours



Les 2 ans de la micro-forêt



La Fresque : 1000 blasons



Visite du chantier de la cathédrale



↑ Foire et fête foraine



↑ Cérémonie du 8 mai



↓ Eclats de couleurs, les peintres envahissent le coeur de ville

★ SYNODALES ★ le festival du Palais ! THÉÂTRE, DANSE, CONCERT

Bil été à sens

LES MISÉRABLES

Une fresque bouleversante, portée par la puissance du théâtre.

Dans une mise en scène magistrale de la Compagnie Chouchenko, le chef-d'œuvre de Victor Hugo prend vie dans toute son intensité. Jean Valjean, Cosette, Javert... des destins mêlés dans une quête de justice, d'amour et de rédemption. Un grand moment de théâtre, entre émotion brute et poésie dramatique.



Dimanche 22 juin
 20h30
 Cour du Palais synodal
 Entrée libre - Placement libre.

gratuit

BEETHOVEN ET MOZART SOUS LES ÉTOILES

Une soirée symphonique de haut vol portée par Victor Julien-Laferrrière et l'Orchestre Consuelo.

D'abord la fulgurante rythmique de la Symphonie n°7 de Beethoven, puis l'intensité spirituelle du Requiem de Mozart, œuvre ultime et bouleversante. Avec 42 musiciens, 30 choristes et 4 solistes, ce concert grandiose vous promet un voyage musical inoubliable dans la majestueuse cour du Palais synodal.

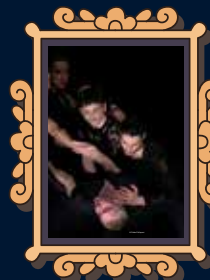


Lundi 23 juin
 20h30
 Cour du Palais synodal
 Tarif unique 20 € - 10 € pour les moins de 15 ans
Réservations : <https://app.imagina.com/sens> ou en scannant ce QR-code Renseignements : 03 86 95 67 54

MAGNIFIQUES

Un hommage vibrant à la jeunesse et à l'élan créatif.

Portée par la puissance du Magnificat de Bach, la nouvelle création de Michel Kelemenis est une explosion chorégraphique de lumière et d'énergie. Dix danseurs incarnent avec intensité une œuvre pleine d'élan, de grâce et de vitalité, accompagnés en direct par le compositeur Angelos Liaros Copola. Un moment rare où la danse et la musique fusionnent pour célébrer la vie.



Samedi 28 juin
 22h
 Cour du Palais synodal
 Entrée libre - Placement libre.

gratuit

MUSIQUE DE LA GENDARMERIE MOBILE

Une formation d'excellence en concert exceptionnel à Sens.

Composée de 70 musiciens, la Musique de la Gendarmerie mobile allie prestige, rigueur et virtuosité. Orchestre d'harmonie et batterie-fanfare se relaient pour interpréter un répertoire alliant tradition militaire, pièces classiques et musiques contemporaines. Une grande soirée gratuite dans le cadre majestueux du Palais synodal, pour saluer l'engagement artistique d'une unité d'exception.

Lundi 30 juin
 20h30
 Cour du Palais synodal
 Entrée libre - Placement libre.

gratuit

DIDON ET ENÉE

L'élégance baroque portée par Les Épopées.

Dans l'écrin de la cour du Palais synodal, l'opéra de Purcell s'invite pour une grande soirée lyrique. Isabelle Druet, mezzo-soprano de renommée internationale, incarne Didon avec intensité et émotion, entourée de jeunes solistes talentueux et de l'orchestre Les Épopées dirigé par Stéphane Fugot. Une œuvre magistrale entre tragédie et enchantement, avant sa présentation au Théâtre des Champs-Élysées.



Samedi 19 juillet
 20h30
 Cour du Palais synodal
 Tarif plein : 20 € - 10 € pour les moins de 15 ans

Réservations : <https://app.imagina.com/sens> ou en scannant ce QR-code Renseignements : 03 86 95 67 54

